

Association Suisse d'Assurances ASA

24.08.2005 - 16:59 Uhr

Association Suisse d'Assurances: OUI à l'élargissement de la libre circulation des personnes

Zurich (ots) -

Les assureurs privés suisses préconisent un élargissement de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats de l'UE. Source de croissance économique et d'emploi, cet accord permettra aux travailleurs suisses d'acquérir une précieuse expérience à l'étranger. Un OUI à l'accord sur la libre circulation des personnes serait aussi un OUI à la voie bilatérale dans laquelle la Suisse s'est engagée et qui a fait ses preuves.

Le 25 septembre 2005, l'électorat suisse se prononcera sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'Union Européenne. Les assureurs privés soutiennent résolument ce projet, car cet accord sera source de croissance économique et d'emploi et permettra de progresser sur la voie bilatérale dans laquelle la Suisse s'est engagée et qui a fait ses preuves. Les accords bilatéraux avec l'Union Européenne donneront à l'économie helvétique une nouvelle impulsion, dont le secteur assurantiel profitera également.

Avec ses 25 Etats membres, l'UE est de loin le plus important partenaire commercial de la Suisse. L'accès facilité au marché est-européen en pleine expansion, en particulier, ouvre à notre pays de nouvelles perspectives. En effet, l'augmentation des exportations à destination de ces économies en plein essor sera source de croissance économique et d'emploi et renforcera notre économie intérieure. En outre, grâce à la libre circulation des personnes, les travailleurs suisses pourront plus facilement acquérir une précieuse expérience professionnelle dans les Etats de l'UE.

Un NON à l'élargissement de la libre circulation des personnes serait lourd de conséquences. Le rejet de cet accord remettrait en question l'ensemble des accords bilatéraux avec l'UE.

Note à l'attention des rédacteurs:

L'Association Suisse d'Assurances (ASA) est l'organisation faitière de l'assurance privée. L'ASA compte environ 70 petites et grandes compagnies d'assurance directe et de réassurance à l'envergure nationale ou internationale employant plus de 42'000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse. Plus de 95 % des primes encaissées sur le marché suisse par les assureurs privés l'ont été par des sociétés membres de l'ASA.

Le présent communiqué de presse est disponible sur le site <http://www.svv.ch>.

Contact:

Adrienne Lotz
Tél. +41/44/208'28'41
E-Mail: adrienne.lotz@svv.ch
standard: +41/44/208'28'28
E-Mail: info@svv.ch.